

YERRES 

Secrétariat Général

N° tél. : 69.49.76.21

N/Réf. : NDA/MR

ARRETE N° 97/247

(Série A)

OBJET : Exposition - vente de porcelaine de Limoges au C.A.T. La Châtaigneraie.

Le Député-Maire de la Commune d'Yverres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le décret n° 96-1097 du 16 décembre 1996 relatif aux ventes en liquidation, ventes au déballage, ventes en soldes et ventes en magasins d'usines,

VU la demande formulée le 17 décembre 1997 par M. ANCELIN, gérant de la SARL JB DE SAINT ELOI, 32 rue de Tourcoing 87000 LIMOGES sollicitant une autorisation pour une exposition-vente de porcelaine de Limoges au restaurant de la Châtaigneraie, 200, rue Raymond Poincaré à Yverres le 8 avril 1998,

CONSIDERANT que le Maire est compétent pour délivrer une autorisation de vente lorsque les surfaces de vente utilisées en un même lieu sont inférieures à 300 m²,

CONSIDERANT que la surface du restaurant la Châtaigneraie où doit se situer l'exposition vente est inférieure à 250 m²,

A R R E T E

Article 1^{er} : M. ANCELIN, gérant de la SARL JB DE SAINT ELOI, est autorisé à procéder à une exposition vente de porcelaine de Limoges le 8 avril 1998 au Restaurant du C.A.T. La Châtaigneraie 200, rue Raymond Poincaré à Yverres.

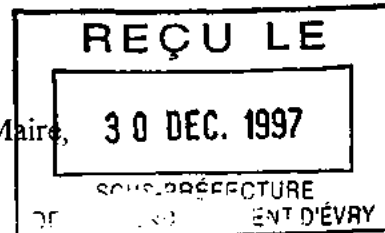
Article 2 : M. le Secrétaire Général et M. le Commissaire de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Yverres, le 26 décembre 1997.



Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN.



219

HÔTEL DE VILLE

60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98

TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE MAIRE

